

**246<sup>E</sup> ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE – PROCÉDURE D'EXCEPTION****RÉSOLUTION ADOPTÉE HORS D'UNE ASSEMBLÉE EN VERTU DE LA PROCÉDURE D'EXCEPTION PRÉVUE À L'ARTICLE 5.14 DU RÈGLEMENT NO 1 DE RÉGIE INTERNE DU CÉGEP RÉGIONAL DE LANAUDIÈRE.**

« La résolution soumise aux administrateurs hors d'une assemblée a la même force que si elle avait été adoptée lors d'une assemblée, pourvu qu'elle porte la signature de tous les administrateurs en fonction ».

**Révision du plan des effectifs 2018-2019 :**

Comme suite aux différentes informations qui ont été transmises par le Ministère concernant l'allocation de sommes en lien avec le Plan d'action numérique (PAN) et les modalités d'utilisation et d'affectation prévues pour ces sommes, une analyse des besoins en informatiques a révélé la nécessité de procéder à l'ajout de deux postes réguliers.

En effet, afin de soutenir les projets et les utilisateurs, deux postes en informatiques sont souhaités. Notamment un poste d'analyste au développement de ressources éducatives numériques pour l'ensemble du Cégep régional de Lanaudière ainsi qu'un poste d'opérateur(trice) en informatique pour le soutien aux usagers.

La direction générale présente à cet effet un plan d'effectifs révisé pour l'année 2018-2019, afin de procéder rapidement à l'affichage de ces postes.

La proposition suivante a été soumise aux administrateurs :

*Attendu l'allocation des sommes en lien avec le Plan d'action numérique (PAN) et les modalités d'utilisation et d'affectation prévues pour ces sommes;*

*Attendu les besoins exprimés par les directions des collèges et des services;*

*Attendu l'analyse qui a révélé la nécessité de procéder à l'ajout de deux postes réguliers en informatique pour répondre à ces besoins;*

*Attendu la recommandation de la direction du Cégep régional de Lanaudière;*

CERL-190508-01 « Il est résolu d'adopter la version révisée du plan d'effectifs 2018-2019. »

**La résolution a été adoptée à l'unanimité.**

- \* Le registre des procès-verbaux du comité exécutif porte la signature et l'accord de tous les administrateurs en fonction dont la liste suit :

Mesdames	Hélène Bailleu	Messieurs	Marcel Côté
	Sonia De Benedictis		Yves Mc Nicoll
	Nancy Lapointe		Benoît Valiquette
	Diane Raymond		

.....  
Président

.....  
Secrétaire de l'assemblée